



LIGUE

Pôle
Formation

CID
FLANDRES
ARTOIS

CID
PICARDIE

FEDERATION



Bonjour à toutes et tous,

La nouvelle saison approche à grand pas, nous espérons que la rentrée pourra se faire dans les meilleures conditions possible et démarrera une année de pratique sans interruption.

Nous vous invitons à lire attentivement les différents articles de cette lettre d'information notamment celui qui concerne le Pass sanitaire.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer que l'équipe de la Commission Communication a réalisé **un nouveau site internet** qui reprendra les informations des CID Picardie, Flandres-Artois ainsi que de la Ligue. Il reste des adaptations et des finitions à apporter.

Nous vous invitons à le visiter : <http://aikido-hdf.fr>

Concernant le calendrier, il est en cours de finalisation: des lieux sont encore à confirmer. Il vous sera envoyé dès que possible.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver dans vos agendas les dates des Assemblées Générales des CID et de la Ligue qui se dérouleront:

- le 18/09/2021 pour les CID Picardie et Flandres-Artois et
- le 16/10/2021 pour l'AG de la Ligue.

Nous espérons que vous avez passé un bon été et nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne reprise de la pratique.

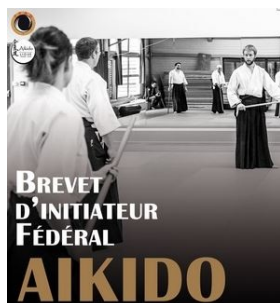
Les équipes de la ligue et des CID restent à votre disposition et à votre écoute pour vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin en cette période difficile.

Amitiés

Youlika Michalski - Présidente de la Ligue Hauts-de-France,

Jean-Pierre Horrie - Président du CID Picardie,

Pierre-Emmanuel Pessemier - Président du CID Flandres-Artois.



Brevet d'Initiateur Fédéral

Comme chaque année, la Ligue organise la formation au Brevet d'Initiateur Fédéral.

Il permet à un futur enseignant de se familiariser avec toutes les modalités administratives et pédagogiques de l'enseignement de l'aïkido. Il autorise l'enseignement à titre bénévole pendant une année, susceptible d'être renouvelée. Il constitue une excellente porte d'entrée vers la préparation du Brevet Fédéral.

Pour pouvoir prétendre à la validation, chaque candidat doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- être en possession d'une licence en cours de validité,
- être titulaire du grade de shodan,
- être titulaire d'un certificat de premiers secours (A.F.P.S, P.S.C.1 ou autre),
- être inscrit à l'École des Cadres Régionale,
- participer au stage de formation B.I.F organisé par la Ligue.

Le stage de formation aura lieu le 25/09. Il permettra la délivrance du B.I.F pour la saison

2021-2022 (journée entière pour une première inscription ; après-midi pour un renouvellement). Un stage de renouvellement aura lieu le 28/05 (après-midi). Il permettra le renouvellement du B.I.F pour la saison 2022-2023.

La formation comprendra :

- une partie technique,
- une partie pédagogique,
- une partie législative.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche d'inscription, à retourner avant le stage.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Formation de la Ligue : formation@aikido-hdf.fr

Fiche inscription BIFA



Brevet Fédéral

Pour la première année, la Ligue organise sur son territoire une partie de la formation au Brevet Fédéral.

Cela constitue une opportunité pour les clubs et les pratiquants de la région de s'engager plus facilement, et à moindre frais, dans une démarche de formation.

Le Brevet Fédéral atteste de la capacité d'un pratiquant à enseigner l'aïkido et assumer la responsabilité d'un club à titre bénévole. Il est attribué sans limitation de durée à l'issue d'un cycle de formation et d'un examen.

La formation se déroulera de la façon suivante :

- 1 week-end de formation au Centre de formation (à Paris) les 27 et 28 novembre,
- 3 journées de formation en Ligue les 11/12, 29/01 et 09/04,
- 44h de tutorat en club, participation à l'École des Cadres, aux stages régionaux ou nationaux de formation d'enseignants.

Cette formation peut indifféremment être réalisée en une ou deux saisons.

Pour cette saison, l'examen aura lieu au Centre de formation (à Paris) le week-end des 21 et 22 mai

Les pratiquants concernés doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Être titulaire du grade de 1er dan (CSDGE),
- Être en possession de la licence FFAB (de préférence de la licence Enseignant-Dirigeant) et du certificat médical apposé dans le passeport fédéral en cours de validité,
- Avoir un tuteur de stage (au moins 3ème dan, titulaire du DEJEPS, du BEES, du CPQ ou du Brevet Fédéral et faisant partie d'une liste agréée par le Comité Directeur de la ligue),
- Être inscrit à l'École des Cadres régionale.

Vous trouverez en pièce jointe le dépliant d'information fédéral, la fiche d'inscription et la liste des tuteurs agréés.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Formation de la Ligue : formation@aikido-hdf.fr

Fiche inscription BF

Dépliant d'information fédéral

Liste des tuteurs agréés.

Inscriptions à l'École des Cadres Régionale

Les inscriptions sont ouvertes pour l'École des



Cadres régionale, mise en place par la Ligue Hauts-de-France.

L'École des Cadres propose des stages à destination des enseignants et futurs enseignants, ainsi que des encadrants associatifs ou de tout pratiquant intéressé par la prise de responsabilité au sein de l'aïkido.

Ces stages portent non seulement sur le perfectionnement technique, mais également sur la pédagogie, l'animation d'un club ou l'approfondissement d'approches particulières.

Ils sont animés par l'Équipe Technique Régionale, les A.C.T. ou des experts invités.

Ils constituent des occasions riches de rencontre, d'échange et de partage entre tous les acteurs du développement de notre discipline.

Les stages de l'École des Cadres sont validants dans le cadre de la formation au Brevet Fédéral et au Brevet d'Initiateur Fédéral.

Pour cette saison, l'École des Cadres proposera 5 demi-journées de stage :

- le 16/10 matin, sur le thème de travail fédéral de la saison,
- le 04/12 matin, sur le thème du taïso (« travail sur le corps »), animé par Jean-Marc Chamot (7ème dan),
- 04/12 après-midi, sur le thème du perfectionnement technique des enseignants, animé par Jean-Marc Chamot (7ème dan),
- 30/04 (matin) sur le thème de la proprioception, avec l'intervention de la Commission Santé de la Ligue,
- 30/04 (après-midi) sur les approches inclusives de l'aïkido, avec les interventions des Commissions Seniors et Handicap de la Ligue.

Le tarif annuel de l'inscription est de 25€.

Les pratiquants inscrits bénéficient d'un accès gratuit à l'ensemble des stages de l'École des Cadres (tarifs sans inscription : 10€ / ½ journée ; 15€/journée complète).

Vous trouverez en pièce jointe la fiche d'inscription annuelle.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Formation de la Ligue : formation@aikido-hdf.fr

Fiche inscription Ecole des Cadres

AÏKI INFO
Actualité du CID Picardie



STAGE DE RENTRÉE - 18 Septembre 2021

Retrouvons-nous sur les tatamis pour ce premier stage de la saison, sous la direction de notre A.C.T. Jean-François Mongloux.



En hommage à notre ami Idriss Abdellatif, rassemblons-nous pour pratiquer dans son Dojo de Breteuil avec la joie et le sérieux qui le caractérisaient.

Horaires: 14:30 -17:00

Lieu:

DOJO de Breteuil
Rue du Général Leclerc
60120 Breteuil

Tarif du Stage: 5 Euros

[Affiche du stage en telechargement](#)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CID 18 Septembre 2021

Une Assemblée Générale doit être un moment fort de l'activité de notre territoire et chacun des Présidents des clubs tout comme des Enseignants est vivement invité à y participer et à y débattre de tout sujet pouvant améliorer la vie du C.I.D. et la promotion de notre discipline.

Lieu :

DOJO de Breteuil :
Rue du General Leclerc - 60120 Breteuil

Horaires: 17:30 à l'issue du stage de rentrée

KITA NO MICHI

Actualité du CID Flandres-Artois



{% if (contact.CID == "FA") %}



VITALSPORT ...Démonstration grand public

Nous avons besoin de renforts afin d'assurer la présence et les démonstrations de l'aikido durant les deux jours de VITALSPORT à Décathlon Campus de Villeneuve d'Ascq et Noyelles Godault. Le premier est organisé par [Othman Sassi](#) et le second animé par [Caroline Guichet](#) et [Wendy Desmulliez](#).

Inscrivez-vous auprès d'eux !

[Toutes les informations sont ici...](#)

{% endif %}



Volontaire en Service civique

Le Pole communication de la Ligue HdF recrute un(e) jeune volontaire en Service Civique (moins de 25 ans ou moins de 30 ans pour une personne en situation de handicap), indemnisé 580€/mois pour une durée hebdomadaire de 24h sur l'ensemble de la saison (de septembre 2021 à septembre 2022). Il/elle sera chargé(e) de coordonner le site internet, les lettres d'information, les réseaux sociaux et d'impulser la communication externe de la Ligue et des CiD.

{% if (contact.CID == "FA") %}



Recherche DOJO pour Stage

Nous sommes toujours en recherche de dojos pour héberger les stages de la saison. Merci à tous ceux qui ont été sollicités de bien vouloir répondre à la commission technique (Julien Dhuy et Jean-Philippe Wahl)

{% endif %}



Reprise Progressive de l'aikido

La Commission Santé de la Ligue met à disposition des clubs une fiche pédagogique sur la « reprise progressive de la Pratique ». En effet, certains d'entre nous n'ayant pas pratiqué depuis quelques mois, une reprise adaptée s'impose. Retrouvez tous les conseils dans cette fiche. Par ailleurs, la Commission Santé de la FFAB propose également des indications pour éviter toute blessure après un arrêt prolongé.

[La fiche Mémo de votre ligue](#)

[Conseil de la Fédération](#)



A VENDRE Lot de 102 tatamis

102 tatamis Prix unitaire : 30 Euros Prix total 3.060 Euros



Vente de tatamis

Le club de Compiègne vend 102 tatamis d'occasion au prix unitaire de 30€ (le chariot n'est pas à vendre)

Si vous êtes intéressés prendre contact avec Michel Alphonse à info@aikido-compiegne.fr

[Cliquez ici pour plus de détails](#)



PLAN DE RELANCE :

Afin de favoriser la reprise de la pratique après cette période compliquée, un certain nombre de mesures sont mises en place par la FFAB, via un « Plan de relance » qui consiste notamment en :

- la gratuité pour les clubs de la cotisation fédérale,
- une réduction de 6€ par licence pour les personnes licenciées durant la saison 2020/2021,
- la mise en place d'un séminaire pour les élus et cadres techniques,
- la mise en place de portes ouvertes plus étendues (de juin à septembre), etc.

[Pour en savoir plus sur le plan de relance](#)

Dispense de Certificat Médical pour les mineurs :



Depuis le 9 mai 2021, les mineurs sont dispensés de certificat médical s'ils ont répondu non à toutes les questions du questionnaire.

[Documents pour vous aider sur ce sujet.](#)



ASSURANCE STAGE FFAB / FFAAA

Assurance stages FFAB/FFAAA :

Suite à un accord conclu entre la FFAB et la FFAAA, la couverture d'assurance IA (Individuelle Accident) et RC (Responsabilité Civile) prend en charge l'ensemble des stages FFAB & FFAAA (qu'ils soient fédéraux ou privés, ces derniers encadrés obligatoirement par au moins un CEN).

En conséquence, la souscription à la couverture occasionnelle n'est plus nécessaire pour les pratiquants titulaires d'une licence FFAAA.

[Documents pour vous aider sur ce sujet.](#)



Le Pass Sanitaire:

Depuis le 9 août, le Pass Sanitaire est désormais obligatoire pour les sportifs qui pratiquent dans les établissements recevant du public en intérieur.

Il est donc demandé aux pratiquants de présenter un schéma vaccinal complet ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement de la Covid-19 de moins de 6 mois.

[Plus d'infos ici..](#)

Suivez-nous aussi sur Instagram



© 2021 AIKIDO FFAB HDF
communication@aikido-hdf.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AIKIDO FFAB HDF.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue